

Séance du CM -

Nombre de conseillers :

en exercice : 7 -sept-

Absents (proc) : 1 -un-

Absente : 1 -un-

convocation : 17/06/2026

publication en une page

contrôle de légalité :

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à séance municipale de la commune de Coustouges se sont réunis dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de M. PEDROT Patrick, Maire de Coustouges.

Étaient présents outre le Maire sus nommé :

MM les conseillers municipaux : BALLU Pascal, VERDIER Christophe, MESA TURO Ferran, PERROT Mathilde ;

Absente excusée ayant donné procuration : DAVIN Valérie proc à PEDROT Patrick ;

Absente non excusée : VAN DER MEULEN Anne

A été nommé secrétaire : VERDIER Christophe

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Coustouges, formant la majorité des membres pour pouvoir valablement délibérer, sur l'objet suivant :

Approbation du PV de la réunion du 7 avril 2026

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 7 avril 2026 transmis aux membres du conseil municipal avant la présente réunion.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par le membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Patrick PEDROT, Maire de Coustouges

Les membres présents ont signé le registre des délibérations.

Copie certifiée conforme, faite en Mairie, le vingt-quatre juin deux mille vingt-six